



Communiqué de presse – 01/07/2026

Loi d'urgence agricole : le Sénat fauche la raison !

Le projet de Loi d'urgence agricole est examiné par le Sénat en plénière cette semaine. Les propositions sénatoriales annoncent une dégradation supplémentaire du texte, servant ainsi les intérêts d'une agriculture industrialisée, déconnectée des réalités biologiques, aux dépens de la société et de la nature. A l'heure où canicules, tensions sur l'eau, santé humaine et animale sont au cœur de l'actualité, le débat sénatorial s'éloigne toujours plus de la science, de la raison, du terrain et de l'intérêt général.

Fin mai, l'Assemblée nationale adoptait sa version de la Loi d'urgence agricole, multipliant les reculs environnementaux. L'examen en Commission des affaires économiques du Sénat (17 juillet) et les amendements discutés en séance publique cette semaine annoncent des reculs plus importants encore, dont les conséquences nous alertent profondément.

La France sort à peine d'une deuxième canicule éprouvante en moins d'un mois, et un troisième épisode de fortes chaleurs s'annonce déjà. Début 2026, quarante jours de pluies ininterrompues (inédit depuis le début des mesures) causaient des inondations sans précédent sur une grande partie du territoire. Fin 2025, les épidémies de dermatose nodulaire bovine ou de grippe aviaire faisaient des ravages dans les élevages et affectait la faune sauvage. L'été dernier, 2.3 millions de citoyens signaient une pétition s'opposant à la réintroduction des pesticides néonicotinoïdes prévue par la Loi dite « Duplomb », les preuves et alertes sur l'impact des pesticides sur la santé humaine et la biodiversité s'étant encore multipliées depuis.

Autant de signaux devraient nous questionner. Le modèle agricole qui s'est développé en France depuis la seconde moitié du 20^e siècle est au cœur de bouleversements environnementaux considérables. 70 % des haies, 50 % des zones humides, 25 % des prairies permanentes ont disparu, alors que ces milieux jouent un rôle indispensable pour l'atténuation (captation carbone) et l'adaptation au changement climatique (ex : atténuation des crues et des sécheresses). Notre dépendance aux pesticides de synthèse est la principale cause d'érosion du vivant ; en quelques décennies, 70 % à 80

% des insectes ont disparu, les populations d'oiseaux des milieux agricoles ont chuté de 32.5 %, sans oublier bien sûr les effets dévastateurs des intrants chimiques sur la santé humaine (près de 2000 points de captage d'eau potable fermés pour cause de pollutions aux pesticides ou aux nitrates entre 1980 et 2025). L'agriculture constitue également le deuxième poste d'émission de gaz à effets de serre en France avec environ 20 % des émissions nationales (hors puits de carbone).

Les bouleversements environnementaux et climatiques, qui ont fait l'objet d'alertes pendant des décennies, deviennent aujourd'hui une réalité et sont appelés à devenir la norme dans un avenir proche. L'urgence nous commande de travailler dès aujourd'hui à des solutions d'avenir, pour la résilience de notre société, de nos écosystèmes et de notre agriculture. Et pourtant, « l'urgence » dont débattent nos sénateurs reste encore aux antipodes de ce que dit la science, de ce que vivent les français.

Retour des néonicotinoïdes, chasse au loup – une espèce protégée – jusque dans les réserves naturelles, destruction des zones humides, captation de l'eau et course à la mégabassine pour une minorité d'irrigants, affaiblissement des normes de protection de l'eau potable, développement des élevages contre nature... Les propositions à la table des parlementaires continuent de faire de la protection de l'environnement le bouc émissaire des crises agricoles, priorisant aveuglément un modèle intensif qui nous expose à une vulnérabilité toujours plus importante.

Plus que jamais, nous appelons vivement les parlementaires à écouter les alertes scientifiques et citoyennes pour que soit enfin traitées les causes profondes de la détresse agricole tout en protégeant à long terme notre environnement, notre agriculture et notre santé.

Contacts presse :

LPO : Céline Bernardin, Service Presse – presse@lpo.fr – 06 24 43 75 65

WWF France : Mathilde Calvez, communication, 07 69 86 67 41

Comité français de l'UICN : Camille Aspar, Communication – camille.aspar@uicn.fr – 07 48 12 31 99

SNPN : Rémi Luglia, Président - remi.luglia@snpn.fr – 07 86 85 62 03

FERUS : Coline Hauguel, Communication – communication@ferus.org – 06 49 46 42 10

Ramsar France : Bastien Coïc, Directeur – reseau@ramsarfrance.fr – 07 80 98 83 06

Réserves Naturelles de France : Mathilde KOEHL, Communication – mathilde.koehl@rnfrance.org – 06 09 78 04 97